

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 24 MAI 2023

**OBJET :**

Exploitation du snack de la piscine saison 2023  
convention d'occupation temporaire du  
domaine public et fixation du tarif

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 29  
Votants : 25

N° 2023.05.13

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 16 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.  
Mme Elisabeth LUQUES est désignée secrétaire de séance

**PRÉSENTS :** Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Matthieu NIVOT, José MUNOZ ALVAREZ

**REPRÉSENTÉS :** Anne-Lise VIALLO (pouvoir à F. FAYARD), Evelyne BILBOT (pouvoir à E. BERNARD), Sébastien AMBLARD (pouvoir à J.F. FAURE), Dan VILLIOT (pouvoir à M. NIVOT)

**ABSENTS :** Christian CHABERT, Thierry SANCHEZ, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY (excusée)

Madame Anne-Lise VIALLO, Adjointe au sport, informe que la Municipalité souhaite organiser l'exploitation du snack de la piscine avec un partenaire professionnel dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

La commune de Livron-sur-Drôme recherche un partenaire occupant qui s'engage à :

- exploiter et à développer l'activité de cet équipement pour satisfaire les besoins des usagers de la piscine,
- proposer des prestations de qualité tant au niveau du service, de l'alimentation proposée et de l'accueil,
- observer une amplitude d'ouverture du snack-bar correspondant aux périodes de fonctionnement de la piscine et ce, quelles que soient les conditions atmosphériques (sauf cas de pluie intense et continue),
- Une expérience et/ou des qualifications en matière de gestion d'équipement similaire de restauration et d'accueil.

Il est également proposé de fixer la redevance d'occupation du domaine public durant la période d'exploitation du snack de la piscine à 350 € par mois.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité avec 25 Pour :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à publier une annonce permettant de rechercher un partenaire occupant sur un support de publicité approprié ;

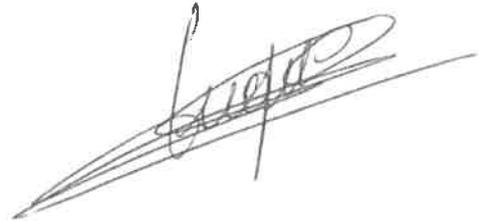
- **DÉCIDE** de confier cet équipement à un partenaire professionnel dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public ;
- **FIXE** la redevance d'occupation du domaine public durant la période d'exploitation du snack de la piscine à 350 € par mois ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in cursive script to the left of a circular official seal. The seal features a central emblem of a lion rampant, surrounded by the text "MAIRIE DE LIVRON SUR-DRÔME" and the number "26250" at the bottom. There are two small stars on either side of the emblem.

La secrétaire de séance,

The image shows a handwritten signature in cursive script, slanted downwards to the right.

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

24 MAI 2023